Abolition de l’esclavage: «Il faut absolument qu’il y ait un jour férié national, un jour d’unité nationale»

23/05/2018 à 16h05

- Jean-Hugues Ratenon, député de la France insoumise, a déposé une proposition de loi sur la création d’un jour férié national pour commémorer l’abolition de l’esclavage.
- Il existe déjà une journée nationale de commémoration de l’esclavage, le 10 mai, instauré en 2006 par Jacques Chirac, mais dans les territoires d’outre-mer, plusieurs jours fériés existent déjà pour commémorer l’esclavage.
- L’esclavage a été définitivement aboli en France et dans les colonies françaises (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, Sénégal), le 27 avril 1848.

www.20minutes.fr